




PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE

*Guide méthodologique  
en vue de construire un projet - santé*

S A N T E

2004





La santé est un état de bien-être dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir, accomplir des études harmonieuses, poser des choix judicieux et devenir ainsi des citoyens à part entière.

1

Amener les jeunes à vivre leur santé consciemment est un objectif prioritaire pour les différents intervenants dont la philosophie de travail reste: " Un esprit sain dans un corps sain ".

Dans ce but, le service Promotion de la Santé à l'École de la Province de Liège a réalisé un guide méthodologique conçu sur base de l'arrêté du 22 juillet 2003 et de la formation en Promotion de la Santé à l'École, dispensée par la Croix Rouge. Ce guide reprend les différentes étapes nécessaires à la construction des projets-santé. Il a été réalisé dans l'optique d'aider les équipes P.S.E. de la Province de Liège dans leur travail d'élaboration et de rédaction du projet co-construit avec les écoles désireuses de développer un projet-santé.

Paul Emile MOTTARD  
Député permanent chargé  
de la Promotion de la Santé à l'École

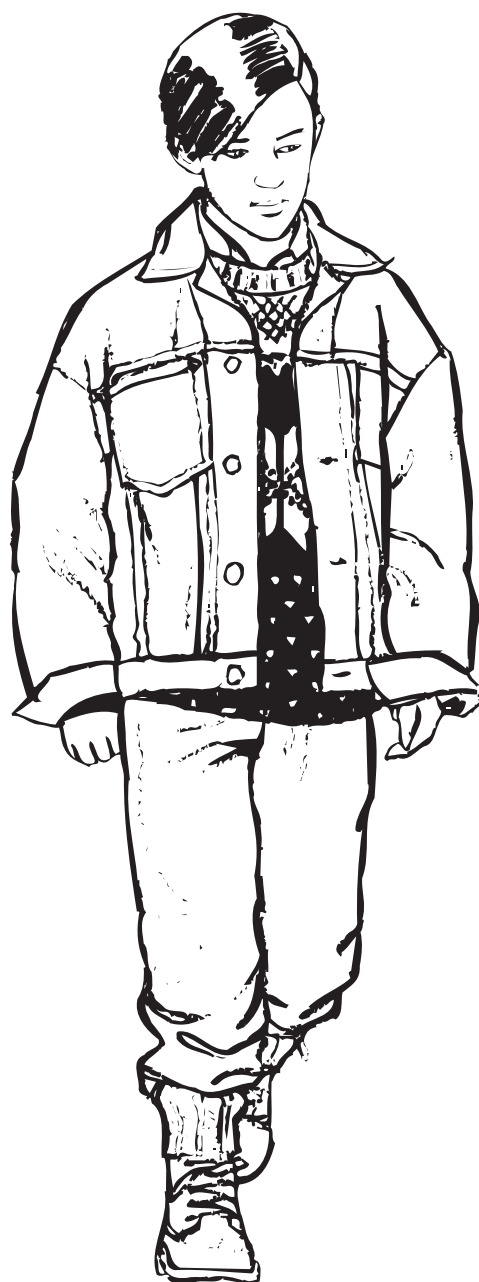
Nous tenons à remercier :

Mademoiselle Véronique BAGUETTE, étudiante en Santé Publique à l'Université de Liège, dont le stage a porté en majeure partie sur l'élaboration de ce guide méthodologique.

Les membres de la cellule " santé " composée de médecins scolaires, d'infirmières, d'assistantes sociales, et d'une licenciée en psychologie dont le travail a été d'amener un éclairage nourri de la pratique quotidienne de leurs activités de terrain.

Le soutien de la Communauté française.

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé pour leur aide méthodologique et leurs précieux conseils.



# TABLE DES MATIERES

## TABLE DES MATIERES

<b>I. Conseils préalables</b> .....	p 4
Présentation du service PSE .....	p 5
Arrêté du 22 juillet 2003 .....	p 6
<b>II. Etapes d'un projet – santé</b> .....	p 7
1. Analyse de la situation .....	p 7
◆ Description de la situation, de la demande, du problème, des besoins justifiant le projet.	
2. But .....	p 11
◆ Description de la finalité, du but poursuivi issu de l'étape 1.	
◆ Description des priorités définies.	
3. Objectifs .....	p 13
◆ Description des objectifs établis en fonction des ressources, des moyens et des contraintes, des résultats de l'étude et de la faisabilité du projet (étape 1).	
◆ Description des critères d'évaluation et des indicateurs de réussite.	
4. Planification .....	p 17
◆ Description de la programmation des activités (calendrier et présentation des tâches).	
5. Mise en œuvre .....	p 20
◆ Description de l'organisation de la mise en œuvre des interventions (qui, pour qui, quand, comment, avec qui, avec quoi, où, pendant combien de temps,...).	
6. Evaluation .....	p 20
◆ Description de l'évaluation envisagée (méthodes à utiliser, résultats, impacts, effets non attendus, ...).	
7. Ajustement .....	23
◆ Description des ajustements envisagés.	
8. Valorisation .....	p 23
◆ Description de la valorisation du projet (diffusion, extension, promotion, ...).	

## Bibliographie

## I. CONSEILS PREALABLES

- ◆ Dans un premier temps, le PSE informe le PMS dans l'objectif de l'associer au projet-santé. De plus, le PSE s'associe avec la Direction de l'école et quelques enseignants désireux de s'investir dans le projet " santé " en vue d'entamer la réflexion sur celui-ci. Ensemble, ils fixent une date à laquelle une réunion peut être prévue. Cette réunion aura pour but d'informer l'école quant aux nouvelles missions des services PSE, d'analyser ensemble la situation spécifique de l'école en matière de santé. Ultérieurement, d'autres enseignants, de même que le personnel d'entretien (femmes d'ouvrage, ouvriers,...) et le chef des travaux pourront rejoindre ce groupe de travail.
- ◆ D'autres réunions auront lieu par la suite, les objectifs de celles-ci dépendront de l'état d'avancement de la réflexion et de la mise en place du projet.
- ◆ Il est essentiel de rédiger l'état d'avancement du projet et ce, pour chaque étape de celui-ci.
- ◆ Il est indispensable que la Direction de l'école et les enseignants soient porteurs du projet ; le PSE et le PMS seront des partenaires parmi d'autres qui seront amenés à soutenir l'école dans ses démarches.
- ◆ Dès l'élaboration du projet, il est impératif de faire participer le public final pour qui le projet-santé est réalisé. Nous entendons ici que la participation des élèves, à chaque étape du processus, est plus que recommandée.
- ◆ Il faudra bien faire attention à ce que le projet soit en adéquation avec le milieu de vie.
- ◆ Le projet – santé doit être envisagé sur du long terme (trois années) et doit s'intégrer dans le projet d'école. De plus, il doit impliquer la communauté au sens large (Direction, enseignants, élèves, associations de terrain, parents,...).
- ◆ L'évaluation du projet – santé doit être pensée et être réalisée dès les premières étapes du projet. Il est nécessaire de penser à mettre en place un groupe de travail qui s'occupera de l'évaluation.

# PRESENTATION DU SERVICE PSE

## selon les missions fixées par le décret du 20 décembre 2001 relatif à la Promotion de la Santé à l'École

### **Qui sommes-nous ? → Le service Promotion de la Santé à l'École**

La Communauté française a adopté un nouveau décret qui actualise les missions des Centres d'Inspection Médicale Scolaire (IMS), rebaptisés Services de Promotion de la Santé à l'École (PSE). Ce décret vise le développement de la qualité de vie et du bien-être à l'école par des missions plus larges que la surveillance médicale. Désormais, notre approche de la santé tient compte des facteurs biologiques et physiologiques mais également des facteurs d'environnement physique, socio-éducatif et relationnel.

### **Que faisons-nous ? → Nous initions et nous soutenons des projets - santé**

Les équipes PSE initient et soutiennent les approches collectives en faveur de la santé et d'un environnement scolaire agréable, respectueux de chacun et favorable à celle-ci. Ainsi, nous vous proposons de vous aider dans l'élaboration d'un projet - santé adapté aux besoins de votre école.

### **Comment le faisons-nous ? → En partenariat**

C'est ensemble – avec vous et d'autres partenaires – que nous pourrions promouvoir la santé à l'école. Les programmes de promotion de la santé seront réalisés en partenariat après avis du conseil de participation et du pouvoir organisateur ou de son délégué, par le personnel du service PSE et du centre Psycho-Médico-Social ; ils seront coordonnés par le médecin responsable du service PSE. Dans un souci de cohérence, nous vous invitons donc à faire part au médecin responsable du service PSE des propositions d'action en rapport avec la santé ou l'environnement qui vous parviendraient.

### **Comment pouvons-nous vous aider ? → En vous accompagnant**

Nous pouvons analyser avec vous la situation de votre école en matière de santé et d'environnement. Cette analyse conduira à la mise en place d'objectifs clairs, précis et réalistes qui permettront d'élaborer un projet - santé cohérent au sein de votre école. Ce dernier sera d'application à partir de l'année scolaire 2005-2006, pour une durée de trois ans. Il s'intégrera dans le projet d'école.

Le concept de promotion de la santé prend en compte les dimensions individuelle et collective de la santé ; c'est-à-dire ses aspects biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, politiques, environnementaux, économiques et éthiques.

## **1. Analyse de la situation**

- ◆ Description de la situation, de la demande, du problème, des besoins justifiant le projet.

## **2. But**

- ◆ Description de la finalité, du but poursuivi issu de l'étape 1.
- ◆ Description des priorités définies.

## **3. Objectifs**

- ◆ Description des objectifs établis en fonction des ressources, des moyens et des contraintes, des résultats de l'étude et de la faisabilité du projet.
- ◆ Description des critères d'évaluation et des indicateurs de réussite.

## **4. Planification**

- ◆ Description de la programmation des activités (calendrier et présentation des tâches).

## **5. Mise en oeuvre**

- ◆ Description de l'organisation de la mise en oeuvre des interventions (qui, pour qui, quand, comment, avec qui, avec quoi, où, pendant combien de temps,...).

## **6. Evaluation**

- ◆ Description de l'évaluation envisagée (méthodes à utiliser, résultats, impacts, effets non attendus, ...).

## **7. Ajustement**

- ◆ Description des ajustements envisagés.

## **8. Valorisation**

- ◆ Description de la valorisation du projet (diffusion, extension, promotion, ...).

### 1. ANALYSE DE LA SITUATION

#### Description de la situation, de la demande, du problème, des besoins justi-

= Photographie à un moment donné de la santé et de la qualité de vie de l'école.

L'analyse de la situation constitue un moment essentiel dans un programme de promotion de la santé à l'école. Véritable processus de recueil d'informations, cette étape décisive assurera en grande partie la réussite du projet - santé à mettre en place au sein de l'école. Cette étape permettra d'adapter au mieux le projet - santé aux attentes et aux besoins du public concerné par celui-ci.

7

#### Etapas de l'analyse de la situation :

- Quelles sont les demandes du public concerné ? ..... p.8
- Quels sont les besoins de santé au sein de l'établissement ? ..... p.9
- Quelles sont les ressources disponibles ? ..... p.9

#### Support :

- Fiche " Etat des lieux ".
- Rapport de la visite d'établissement.
- Copie du projet d'établissement. (si possible)
- Fiche méthodologique 1, Analyse de la situation.

L'analyse de la situation peut prendre du temps ; cette étape est plus que nécessaire. Cependant, il ne faut pas oublier que nous travaillons dans un cadre scolaire ceci implique qu'il ne faut pas passer un an à analyser la situation (la situation d'une école peut évoluer très rapidement). Bien souvent, les écoles, les équipes PSE et les centres PMS disposent déjà d'informations utiles à l'analyse de la situation (fiches " Etat des lieux ", rapport de la visite d'établissement, copie du projet d'établissement,...).



**Canevas de questions**

Les questions proposées, ci-dessous, sont une base à partir de laquelle vous pouvez établir l'analyse de la situation. Vous pouvez sélectionner certaines de ces questions qui vous semblent pertinentes ou encore en inventer d'autres qui vous permettraient d'obtenir des réponses à des questions essentielles qui ne seraient pas reprises dans ce canevas. Si votre public est un public d'adolescents, vous pouvez aller à la rencontre des jeunes ; ceux-ci auront probablement des demandes spécifiques dont il faudra tenir compte lors de la mise en place du projet " santé ".

**8****1. Quelles sont les demandes du public concerné ?**

- Quelles sont les préoccupations des enseignants au niveau de l'école, au niveau des élèves ? S'agit-il de préoccupations liées aux élèves, à l'environnement, à la santé, aux relations sociales, au développement de certaines compétences,...

*Il peut s'agir de problèmes rencontrés quotidiennement pour lesquels nous tentons d'apporter un changement, mais il peut également s'agir de maintenir ou d'améliorer de bonnes habitudes.*

*Il est important de penser en terme de projet global, d'actions sur le long terme. En effet, des actions ponctuelles ciblées sur une seule thématique n'auront pas beaucoup de sens.*

- De quoi les jeunes ont-ils envie de parler ?
- Quelle place sera laissée aux jeunes dans le projet ?

Il est important de rappeler que les élèves doivent être constructeurs et acteurs du projet. Il est souhaitable qu'ils puissent participer activement, dès l'élaboration du projet - santé, en donnant leur point de vue, en s'investissant dans des réalisations concrètes... Ceci favorisera leur participation et leur motivation au sein du projet " santé " qui sera dès lors perçu comme étant leur projet.

Il faut bien différencier les besoins des enseignants des besoins des élèves. C'est en fonction des préoccupations de ces derniers que le projet – santé doit se construire.

- Si le projet est déjà initié, comment est-il né ?  
S'agit-il d'une demande explicite des enseignants à la suite d'un problème spécifique ?  
S'agit-il d'un projet initié par hasard (sans véritable besoin ou réflexion) ?
- Que représente la promotion de la santé pour les enseignants ?

### 2. Quels sont les besoins de santé au sein de l'établissement ?

- Des comportements défavorables pour la santé sont-ils observés ?  
Quels sont-ils ?  
Quelles sont les personnes qui relèvent ces comportements défavorables ?

*Il faut faire attention à bien différencier un besoin d'une demande! Le besoin est ce qui est objectivement reconnu par les professionnels. La demande est limitée par la perception, elle est subjective. C'est ce qui est formulé comme attente par les personnes concernées.*

- La visite médicale a-t-elle révélé certains problèmes ?  
Quels sont-ils ?  
Qui concernent-ils ?
- Des problèmes relatifs à l'environnement scolaire sont-ils constatés ?  
Quels sont-ils ?
- Quelles sont les caractéristiques de la population ?  
Age, sexe, niveau socio-économique, caractéristiques psycho-sociales (image de soi, motivations, connaissances,...)
- Quels facteurs (âge, environnement, habitudes,...) sont associés aux problèmes de santé pressentis ?
- Les besoins des élèves sont-ils reconnus par les enseignants ?

### 3. Quelles sont les ressources disponibles ?

- Est-il possible de créer une cellule " santé " au sein de l'école composée de personnes ressources motivées et désireuses de s'investir dans un tel projet ?  
Quand ces personnes pourront-elles se réunir ?  
Comment comptent-elles s'organiser ?
- Qui véhiculera l'information auprès des membres de la communauté éducative (c'est-à-dire auprès des membres qui ne sont pas présents aux réunions mais qui participeront activement au projet) ?
- Comment envisager le partenariat (scolaire et extra-scolaire) au sein du projet - santé ?  
Vers quels partenaires se tourner ?  
En quoi le PMS peut-il aider l'école dans le projet – santé ?
- Comment inclure le projet au sein de l'école et au sein des cours ?
- Matériellement, de quelles ressources l'école dispose-t-elle ?  
Internet, bibliothèque, sections spécialisées dans le secondaire,...

- Dispose-t-on de ressources financières ?

Activités autogérées par l'école ( activités de classe, marché d'école, marche parrainée, fancy fair, association de parents, ... ), recherche de subsides, ...

- L'école a-t-elle déjà mené des expériences en matière de santé ?

Si oui, quelles sont-elles ?

Quels en furent les résultats ?

- Y a-t-il actuellement des actions " santé " menées au sein de l'école ?

Si oui, quelles sont-elles ?

Quels sont les partenaires actifs de ces actions " santé " ?

- Quelles contraintes doivent être envisagées ?

Manque de temps, de budget, de motivation, ...

Que pouvons-nous faire pour remédier à ces contraintes ?

**A la suite de l'analyse de la situation, une synthèse devra être réalisée. Celle-ci permettra de faire émerger le but que l'on cherche à atteindre en réalisant le projet – santé.**

### 2. BUT

**Description de la finalité, du but poursuivi issu de l'étape 1.  
Description des priorités définies.**

= Au final, nous espérons...

#### A. Le but

Il s'agit de la finalité ou de la mission que l'on propose d'atteindre à la suite de l'analyse de la situation. En promotion de la santé, les buts désignent les résultats positifs visés par nos interventions. Ces buts donnent une orientation générale au programme et ne sont pas nécessairement mesurables.

#### Exemples :

*Améliorer le bien-être des enfants et la qualité de vie à l'école par un projet de promotion de la santé.*

#### B. Le choix des priorités

Pour atteindre notre but, nous allons devoir dégager des priorités. Le choix des priorités s'appuie sur les besoins et les demandes qui ont été formulés par la communauté scolaire lors de l'analyse de la situation. Il devra également tenir compte des contraintes envisagées lors de cette étape. Il faudra faire attention à ce que la priorité soit reconnue comme étant importante par l'ensemble des intervenants. De plus, la priorité devra être déterminante quant au bien-être et à la qualité de la vie des élèves et des enseignants. Il faudra également veiller à ce qu'elle soit réalisable par rapport aux ressources dont dispose l'infrastructure scolaire.

Ainsi, le choix de la priorité est essentiel, il permettra de garantir l'utilité de l'intervention " santé " à mener avec l'école.

Rappelons que mener une petite action au sein d'une école est déjà quelque chose de positif en soi. Mieux vaut un petit projet qui mobilise des intervenants motivés qu'un projet trop ambitieux qui, de ce fait, risque de devenir irréalisable.

#### Support :

- Fiche méthodologique 2, Vérification de la priorité.

## FICHE 2. METHODOLOGIE

### Choix de priorités

#### Canevas de questions

Les questions proposées ci-dessous sont une base à partir de laquelle vous pouvez vérifier la pertinence de la priorité sur laquelle vous avez décidé de travailler.

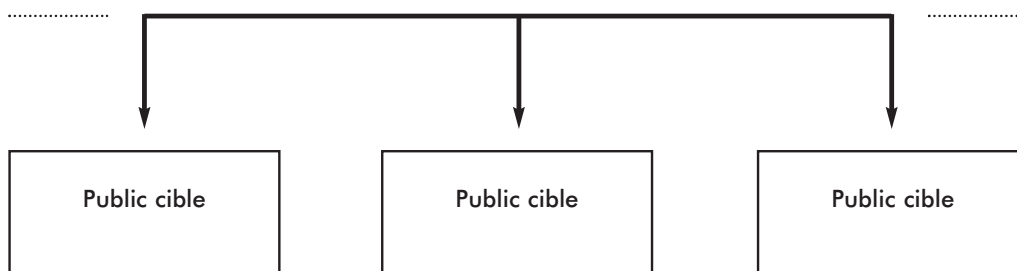
- 1) La priorité choisie tient-elle compte des besoins, des demandes et des contraintes dégagées lors de l'analyse de la situation ?
- 2) La priorité choisie est-elle bien une priorité pour le public cible (les enfants) ?
- 3) La priorité choisie obtient-elle un consensus de la part de tous les intervenants ?
- 4) Avons-nous une possibilité d'action sur la priorité choisie ?

#### Remarque :

Avec le temps, les priorités vont probablement évoluer. Une année, nous nous centrerons sur telle priorité, une autre année sur telle autre.

**BUT DU PROGRAMME :**  
**PUBLIC FINAL :**

Pour atteindre ce but, nous travaillons avec les types de publics suivants (publics cibles)



### 3. OBJECTIFS

- Description des objectifs établis en fonction des ressources, des moyens et des contraintes, des résultats de l'étude et de la faisabilité du projet.
- Description des critères d'évaluation et des indicateurs de réussite.

= Résultat attendu de l'action ou du programme mené.

#### 1) Définir les objectifs

Les objectifs sont des résultats précis et mesurables (qualitativement ou quantitativement) qui mènent au but. En fixant des objectifs, nous pourrions évaluer en permanence ce qui est réalisé. Les objectifs permettront d'atteindre le but s'ils sont spécifiques, mesurables, réalistes et temporels.

##### Spécifiques

L'objectif décrit précisément ce qui doit avoir changé chez qui, et en quoi cela doit avoir changé en terme de comportement et dans quelle situation.

Ex : Dans telle situation, les enfants seront capables de ...

##### Mesurables

Il sera possible de juger de l'atteinte de l'objectif. Pour cela, il faut généralement fixer des indicateurs. Un indicateur est quelque chose qui nous permet d'évaluer, de décrire l'atteinte des objectifs. Les indicateurs se définissent avec les personnes qui sont impliquées dans le projet – santé. Ceci est développé dans le chapitre " Evaluation ", p.20

Ex : Nombre d'enfants qui ont déjeuné tel jour.

Elèves connaissant le mode de transmission des MST.

Rq : Il est intéressant de voir s'il existe déjà des outils, des questionnaires... qui puissent vous permettre d'évaluer votre objectif.

##### Réalistes

Un objectif de projet doit être atteignable avec les moyens disponibles. Les ressources humaines et matérielles de même que le facteur temps sont à prendre en considération et doivent nous permettre d'obtenir des résultats.

##### Temporels

En principe, un objectif de projet doit être atteint à la fin du projet. Un objectif intermédiaire doit être atteint en fonction de sa planification.

**Il est important de rédiger les objectifs de façon cohérente, les uns par rapport aux autres.**

**Des objectifs à court terme peuvent déboucher sur des objectifs à long terme. Les objectifs doivent tenir compte des savoirs, des savoirs-être et des savoirs-faire.**

#### 2) Définir les activités

Nous allons devoir réfléchir aux activités à mettre en place ; celles-ci nous permettront d'atteindre nos objectifs concrètement.

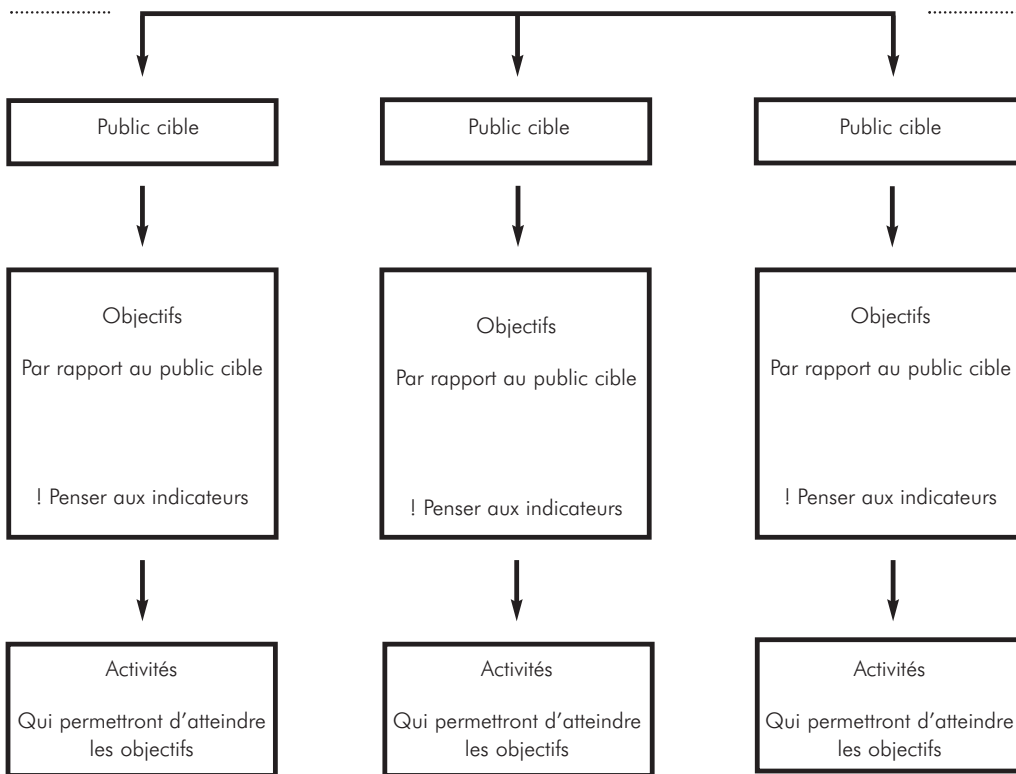
Ex : Elaboration d'une charte " Alimentation " réalisée par les élèves.

## II. ETAPES D'UN PROJET - SANTE

# ETAPES D'UN PROJET - SANTE

**BUT DU PROGRAMME :  
PUBLIC FINAL :**

**Pour atteindre ce but, nous travaillons avec les types de publics suivants  
(publics cibles)**



14

**Support :**

**- Fiche méthodologique 3, Détermination des objectifs.**

**Chez les élèves :**

Objectif à long terme : .....

Indicateur(s) : .....

Objectif 1 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif : .....

Indicateur(s) : .....

Objectif 2 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 2 : .....

Indicateur(s) : .....

Objectif 3 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 3 : .....

Indicateur(s) : .....

**Chez les enseignants :**

Objectif à long terme : .....

Indicateurs : .....

Objectif 1 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif: .....

Indicateur(s) : .....

Objectif 2 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 2 : .....

Indicateur(s) : .....

**Chez les parents**

Objectif à long terme : .....

Indicateurs : .....

Objectif 1 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 1 : .....

Indicateur(s) : .....



**Après du Pouvoir Organisateur**

Objectif à long terme : .....

Indicateurs : .....

Objectif 1 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 1 : .....

Indicateur(s) : .....

16

**Chez les ...**

Objectif à long terme : .....

Indicateurs : .....

Objectif 1 à court terme : .....

Activité(s) mise(s) en place pour atteindre l'objectif 1 : .....

Indicateur(s) : .....



!!! Il faut essayer que les objectifs (pour chaque public) portent sur les savoirs, les savoirs-faire et les savoirs-être.

### 4. PLANIFICATION

Description de la programmation des activités (calendrier et présentation des tâches).

= Calendrier des tâches et répartition de celles-ci auprès des personnes.

Il est important de planifier le projet en se posant la question : " Qui fait quoi, quand et comment ? ". Ceci nécessite une coordination entre les différentes parties afin de connaître l'avancement du projet. Des réadaptations du planning des tâches et du temps devront souvent être envisagées.

Les **questions** à se poser sont les suivantes :

- Les tâches :**  
Que devons-nous faire concrètement ?  
Comment allons-nous le faire ?
- La répartition des tâches entre les personnes :**  
Qui fait quoi ?  
Quelles sont les associations locales, les partenaires (centres de planning, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, ...) qui peuvent participer au projet ?
- La durée des tâches :**  
Combien de temps va-t-il falloir pour réaliser telle tâche ? (Tenir compte du temps scolaire !)
- Le moment de réalisation de la tâche :**  
A quel moment allons-nous réaliser telle tâche ?
- Les personnes chargées de la supervision des tâches :**  
Qui est chargé de la supervision de telle tâche ?

Il faut lister les tâches en distinguant leur degré d'urgence et d'importance.

Rappelons qu'il est important de laisser une place aux jeunes dans le projet " santé " ; de faire en sorte qu'ils soient acteurs de ce projet.

Les tâches	Personnes qui réalisent les tâches	Durée des tâches	Moment de réalisation de la tâche	Personnes chargées de la supervision des tâches
Elaboration d'une enquête par les jeunes	Elèves de 6ème	8 heures	Septembre 2004	Madame GOUDJE, institutrice de 6ème
Enquête auprès du public scolaire réalisée par des jeunes	Elèves de 5ème	2 heures	Début-Octobre 2004	Madame STULI, institutrice de 5ème
Dépouillement de l'enquête	Elèves de 6ème	2 heures	Mi-Octobre 2004	Monsieur DUCHESNE, instituteur de 6ème
...	...	...	...	...

**Support :**

- Fiche méthodologique 4, Planning des activités.

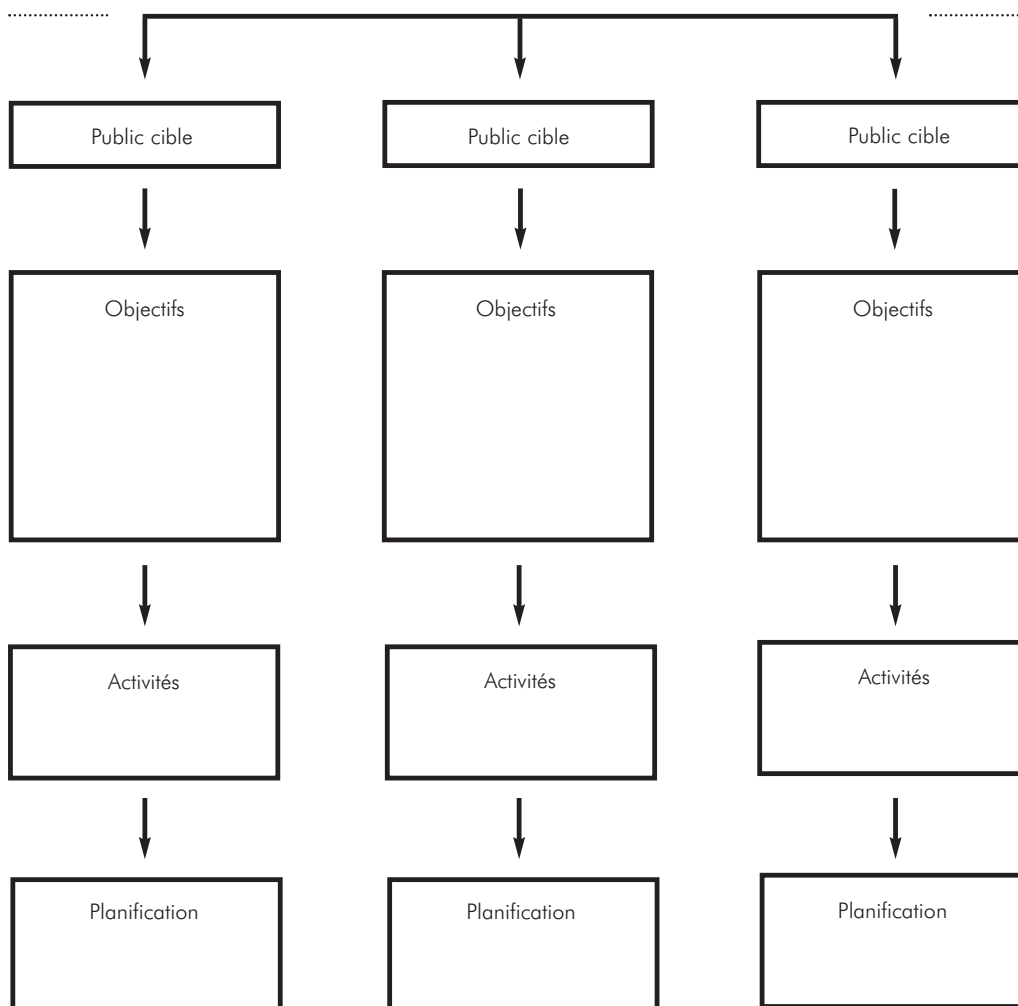
## II. ETAPES D'UN PROJET - SANTE

# ETAPES D'UN PROJET - SANTE

BUT DU PROGRAMME :  
PUBLIC FINAL :

**Pour atteindre ce but, nous travaillons avec les types de publics suivants  
(publics cibles)**

18





### 5. MISE EN OEUVRE

Description de l'organisation de la mise en œuvre des interventions (qui, pour qui, quand, comment, avec qui, avec quoi, où, pendant combien de temps,...).

= Concrétisation du projet, mise en place sur le terrain et passage à l'action à proprement parler.

20

Rappelons qu'il est important d'impliquer tous les acteurs dans la mise en œuvre des activités ; les actions doivent être mobilisatrices.

Les élèves doivent être vus comme étant des acteurs de leur santé, ils doivent participer activement aux actions menées et parfois même être initiateurs de celles-ci (lorsque l'âge de l'enfant le permet).

### 6. EVALUATION

Description de l'évaluation envisagée (méthodes à utiliser, résultats, impacts, effets non attendus, ...).

= Mesure du bien fondé, de la pertinence, de l'efficacité mais aussi des raisons potentielles de l'échec ou du succès du projet.

L'évaluation se fait à tout moment et permet de faire évoluer le projet en le réajustant lorsque cela est nécessaire. De plus, l'évaluation doit être utile pour les personnes qui s'intéressent de près comme de loin au projet et également pour le futur par exemple.

Il est important de ne pas vouloir mettre à tout prix le projet en valeur, l'évaluation doit être constructive et permettre la critique.

**Schéma d'évaluation :**

- 1) Constitution d'un groupe de travail " Evaluation " ;
- 2) Identification des utilisateurs de l'évaluation et de leurs attentes respectives ;
- 3) Définition des indicateurs en référence aux objectifs et aux attentes ;
- 4) Choix, conception, validation des outils de recueil de données ;
- 5) Analyse des résultats.

## 1. Evaluer quand ?

**Avant** = Pour savoir d'où on part.

L'analyse de la situation constitue déjà une forme d'évaluation. En se penchant sur les problèmes, les demandes et les besoins de la communauté scolaire, nous entamons ce processus.

**Pendant** = Pour savoir où l'on est et pour connaître les ajustements qui sont nécessaires.

Durant la mise en œuvre, l'évaluation a également lieu, elle permet de corriger la trajectoire du projet et de le réorienter, si cela semble nécessaire, vers d'autres objectifs.

**Après** = Pour savoir où l'on est arrivé.

Il s'agit de l'évaluation finale du projet, une fois que les activités sont clôturées. Cette évaluation porte sur les résultats, leur analyse, leur interprétation et leur exploitation. Le degré d'atteinte des objectifs du projet est vérifié.

Une évaluation peut également être réalisée quelques mois ou quelques années après la fin du projet. Dès lors, elle permet de vérifier l'impact ou le prolongement du projet.

## 2. Evaluer quoi ?

### Evaluation du processus

Il peut s'agir d'évaluer :

- le programme (l'ensemble des activités du projet,...),
- les intervenants (les compétences, les interactions, la participation,...),
- la population (la qualité de la participation, la satisfaction du public,...),
- les ressources (leur adéquation, leur utilisation, leurs contraintes,...),
- les interactions (entre les parties du projet),
- les choix éthiques et théoriques (l'acceptabilité, les modèles référentiels, ...).

### Evaluation des résultats

Il s'agit d'évaluer les retombées observables du projet sur le public cible.

Les résultats sont observés en fonction des objectifs fixés préalablement en tenant compte de l'atteinte ou non des indicateurs.

Il peut y avoir des résultats inattendus dont la signification peut être importante.

## 3. Evaluer comment ?

L'évaluation nécessite de réunir les personnes concernées par le projet. Ensemble, elles vont définir ce qui constitue l'objet de l'évaluation.

Au préalable, les partenaires s'accordent sur les moyens, les méthodes et les objectifs de l'évaluation.

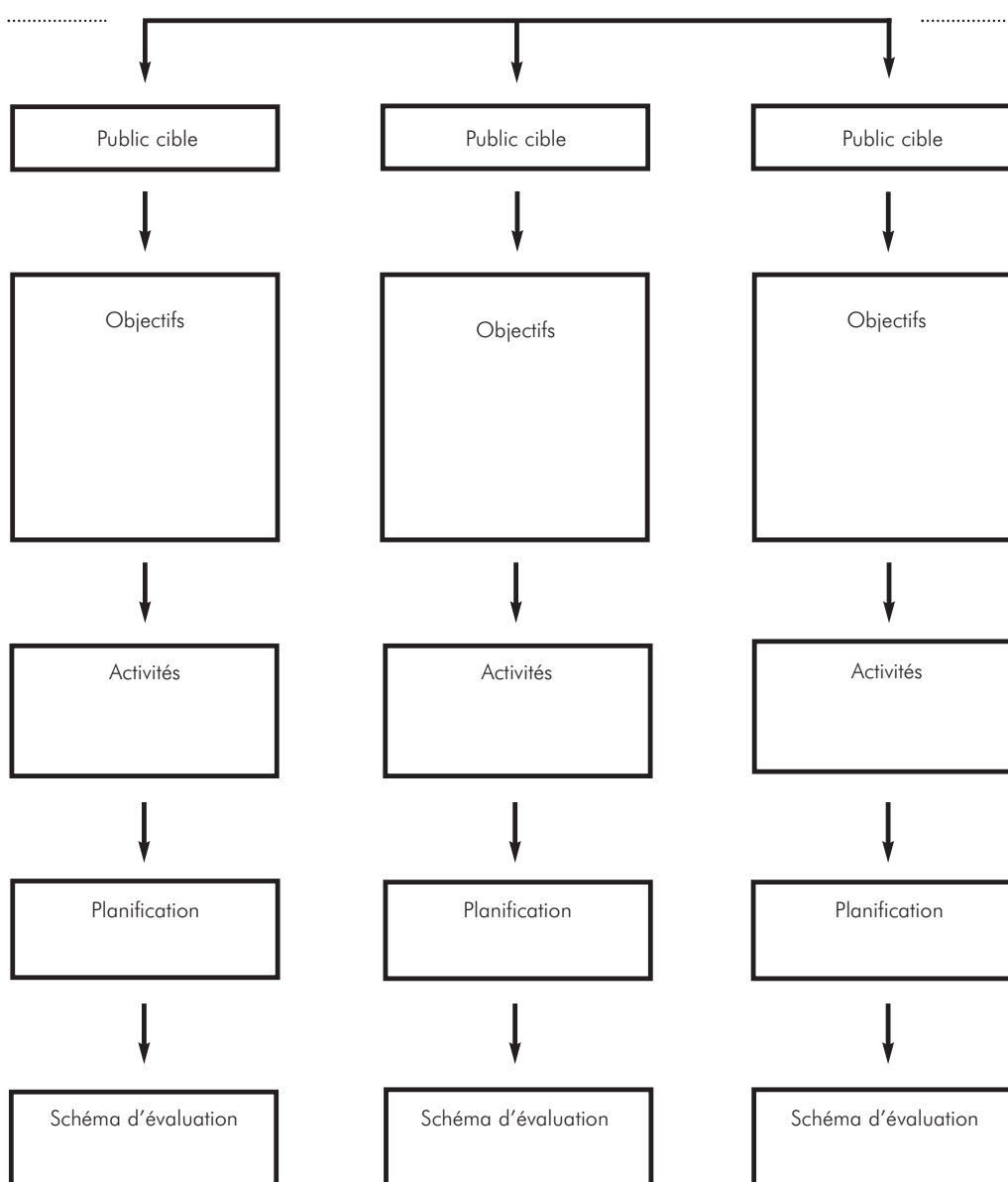
Un calendrier de l'évaluation sera à définir, les partenaires de l'action seront à identifier.

## II. ETAPES D'UN PROJET - SANTE

# BUT DU PROGRAMME

**BUT DU PROGRAMME :  
PUBLIC FINAL :**

**Pour atteindre ce but, nous travaillons avec les types de publics suivants**



### 7. AJUSTEMENT

#### Description des ajustements envisagés

= Adaptation du projet en fonction des réalités et des difficultés rencontrées.

Tout au long du processus, les participants seront parfois amenés à ajuster certains éléments du projet. Ceci peut avoir lieu à n'importe quelle étape de celui-ci (lors de l'analyse de la situation, lors de l'élaboration du but, des objectifs, de la planification, de la mise en œuvre,...)

Un ajustement ne signifie pas que le projet n'est pas bien mené. Bien au contraire, cela indique qu'une réflexion a lieu et que les participants sont capables de remise en question.

23

### 8. VALORISATION

#### Description de la valorisation du projet (diffusion, extension, promotion, ...).

= Communication des résultats de l'ensemble du projet  
(de l'analyse de la situation à l'évaluation).

La diffusion du projet favorisera la réflexion, la discussion, l'intervention des personnes participant au projet mais également des personnes extérieures au projet. Ainsi, il sera parfois possible de sensibiliser d'autres personnes ou organismes ressources qui s'intégreront dans la suite du processus et qui y amèneront leur aide. La diffusion peut permettre la généralisation du projet auprès d'autres établissements scolaires, par exemple.

Il est important que l'ensemble des acteurs du programme se concertent et se mettent d'accord par rapport à l'organisation de la diffusion.

Cette diffusion permettra de mettre en évidence le travail accompli et ainsi d'améliorer la qualité de vie de la communauté scolaire. Elle pourra être réalisée lors de réunions avec les participants internes au projet (Direction, enseignants, PSE, PMS, ...). Ceux-ci pourront envisager une action permettant d'étendre la diffusion auprès d'un public plus large (parents, associations de quartier,...). La diffusion peut également se faire, par exemple, via le journal d'école.

La diffusion auprès des populations concernées par le projet peut prendre des formes variées : affiches, panneaux didactiques, séances de discussion,...



## **Bibliographie**

**Annexe de l'arrêté du 18 juillet 2003 relatif au projet-santé, en application du décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école.**

**Promotion de la santé à l'école – Notes de formation 2002-2003, Service Promotion de la Santé à l'École de la Province de Liège en collaboration avec le Service Promotion de la Santé à l'École de la Ville de Liège, 2003.**

**Projet Santé – Guide et grille de rédaction – Décret du 20 décembre 2001 relatif à la Promotion de la Santé à l'École – Programme de promotion de la santé à l'école et de développement d'environnements favorables à la santé, Communauté française Wallonie-Bruxelles, 2003.**

**Procédures, canevas de rédaction et grille d'appréciation de la qualité pour les demandes de subventions de programmes d'action ou de recherche de promotion de la santé ou de médecine préventive en communauté française, Ministère de la Communauté française - Direction Générale de la Santé, mars 2002.**

**LUFIN A., Première étape vers l'école en santé – l'analyse de la situation, Service Education pour la Santé, Croix-Rouge de Belgique, 1996.**

**LUFIN A., L'école " ensantée ", Service Education pour la Santé, Croix-Rouge de Belgique, 2002.**

**LUFIN A., L'école en projet – Repères pour implanter un projet-santé en milieu scolaire, Service Education pour la Santé, Croix-Rouge de Belgique, 2000.**

**LUFIN A., Définir le projet d'une école en santé – Le choix des priorités, Service Education pour la Santé, Croix-Rouge de Belgique, 1996.**

**PELLETIER R., Comprendre, Planifier, Intégrer et Agir – Modèle de planification – Application à l'organisation et à la recherche communautaire, Comité de prévention**